

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°R32-2023-483

PUBLIÉ LE 15 NOVEMBRE 2023

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2023-11-13-00007 - Arrêté n° 2023-068 SDSDU modifiant l'arrêté n°	
2022-034 du 3 juin 2022 SDSDU modifié??fixant la composition nominative	
du conseil territorial de santé de l Aisne?? (7 pages)	Page 3
R32-2023-11-13-00008 - Arrêté n° 2023-069 SDSDU modifiant l arrêté n°	
2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative	
des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de l Aisne (6	
pages)	Page 11
R32-2023-11-15-00006 - Arrêté n° 2023-077 SDSDU modifiant l arrêté n°	
2021-025 SDSDU du 29 avril 2021 modifié fixant la composition nominative	
des membres de la commission de conciliation et d indemnisation des	
accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections	
nosocomiales (CCI) Aisne-Oise-Somme (3 pages)	Page 18

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2023-11-13-00007

Arrêté n° 2023-068 SDSDU modifiant l'arrêté n° 2022-034 du 3 juin 2022 SDSDU modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne



Liberté Égalité Fraternité



Arrêté n° 2023-068 SDSDU modifiant l'arrêté n° 2022-034 du 3 juin 2022 SDSDU modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9 et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-034 du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 29 septembre 2023 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé de l'Aisne approuvées en date du 17 mars 2023 ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé;

ARRETE

Article 1 - L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-081 SDSDU du 28 novembre 2022 modifié susvisé est modifié comme suit :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

- a) Au titre des représentants des établissements de santé
 - a1) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements

Rémi PIOT, FHP Hauts-de-France, titulaire.

a2) Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Zakaria LAYA, FHF Hauts-de-France, titulaire en remplacement de Mahen AL BADAWY.

b) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

Catherine CHARLES-ALFRED, FHF Hauts-de-France, devient titulaire.

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des équipes de soins primaires

Jean-Michel DUCROCQ, CPTS Nord-Aisne, titulaire en remplacement de Guillaume RACLE.

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

d) Représentant des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

Béatrice BERTEAUX, Communauté d'agglomération du Saint Quentinois, suppléante d'Olivier CAMBRAYE.

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

Séverine BLANC, suppléante d'Alain ARNEFAUX, est supprimée de la composition de cette instance.

Article 2 - Sont membres du conseil territorial de santé les parlementaires du département de l'Aisne (députés et sénateurs), en application de l'article L. 1434-10 du code de la santé publique susvisé.

Article 3 - La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 4 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 - La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 13 novembre 2023

Pour le directeur général et par délégation, La directrice de la stratégie et des territoires,

Laurence Cado

ANNEXE Tableau de composition du CTS de l'Aisne

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ITTULAIRES	SUPPLEANTS

Président: Marc LONNOY

Vice-Président : Christian VANNOBEL

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne – Prémontré	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St
	(FHF)	Quentin (FHF)
2	Éric LAGARDÈRE - Centre Hospitalier de Soissons (FHF)	Julien DUPAIN - Centre Hospitalier de Laon (FHF)
_	Rémi PIOT – Hôpital privé St Claude de Saint- Quentin – (FHP) (nouveau)	Éric PETIT - Hôpital de Villiers Saint Denis (FEHAP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

	Zakaria LAYA - Président CME du CH de Saint- Quentin (FHF) (nouveau)	Éloi GOULLIEUX, Président CME du CH de Laon (FHF)
_	Djoudi NAIT AMARA - Président CME de l'EPSMD de l'Aisne (FHF)	Michel FIANI - Président CME du CH de Château- Thierry (FHF)
6	Maud PERCQ - Présidente CME Clinique de la Roseraie Soissons - (FHP)	En attente de désignation

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médicosociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephese (GEPSo)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
8	Marc LONNOY - APEI de Saint-Quentin (NEXEM)	Frédéric HYACINTHE - APEI les 2 Vallées (NEXEM)
9	Jérôme COUSTENOBLE - Maison de retraite Saint Vincent de Paul à Origny en Thiérache (FEHAP- URIOPSS)	Bertrand DUFERME - Foyer de Vie "La Tour de Rocourt" à Saint-Quentin – APF France Handicap (FEHAP)
10	Florence KOVAC - Résidence Bellevue à Saint- Gobain (SYNERPA)	Dominique VILLA - Association d'aide et de garde à domicile de l'Aisne - AAGDA (URIOPSS)
11	Catherine CHARLES-ALFRED - EHPAD Les Tilleuls à Château-Thierry (FHF) (nouveau)	En attente de désignation

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Stéphanie CORMIER - CPIE de l'Aisne	Daniel COPPIN - Les Francas de l'Aisne
13	Isabelle GUYARD - Conseil de l'Ordre Infirmiers	Mickaël SEIGNEUR - Conseil de l'Ordre des Infirmiers
14	Caroline PAUWS - SATO Picardie	Murielle HYACINTHE - AMSAM (URIOPSS HDF)

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Aimeric LEFETZ	Christine SCHLICK-LEFETZ
16	Abdelouahab ZARAA	Philippe TREHOU
17	Charles GODDAERT	En attente de désignation

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Christophe LEMAN - URPS Chirurgiens-dentistes	Fabienne RAMPELBERG - URPS Pharmaciens
19	Karine BOITEL - URPS Infirmiers	Fabrice KAZEK - URPS Orthophonistes
20	Vincent MOREAU - URPS Masseurs	Célia MENNESSON - URPS Sages-Femmes
20	Kinésithérapeutes	

<u>e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil</u> 21 Nagui CHADLI - SAPIR-IMG Kévin HEURTAUX - BIP

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Claire INGELAERE - MSP la Faïencerie de Sinceny (FEMAS HDF)	Laura DUQUENNE - MSP la Faïencerie de Sinceny
23	Alexandra MESSIASSE - Association Laonnoise de Soins (URIOPSS)	Ingrid VRAND - Association Laonnoise de Soins (URIOPSS)
24	Olivier DEVRON, DAC Appui Santé Aisne	Isabelle SEGALL, DAC Appui Santé Aisne

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

Jean-Michel DUCROCQ - CPTS Nord Aisne (nouveau)	En attente de désignation
---	---------------------------

f3) Des communautés psychiatriques de territoire

26	En attente de désignation	En attente de désignation
20	Ell attente de designation	I EII atteille de designation

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27 Céline CHERY - FNEHAD	Louis TEYSSIER - FNEHAD
--------------------------	-------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

	in) Representant de l'ordre des medecins		
28	Damien LECUYER	Emmanuelle LECUYER	

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

29	Brahim KROUCHI - UFC Que Choisir HDF	Jean-Luc QUENNELLE - UFC Que Choisir HDF
30	Frédéric BORTOLI - UDAF de l'Aisne	Christine FOREST - UDAF de l'Aisne
31	Bernard COLAS - UNAPEI	Anny PIGNIGNOLI - UNAPEI
32	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
33	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT – Fibromyalgie SOS
34	Jean-Marc DE LIMA - FNAR	Jean-PERROT - FNATH

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

35	Gisèle RIGAUT - CDCA de l'Aisne - PA	Nelly GOUJON - CDCA de l'Aisne - PA
36	Didier DEPOND - CDCA de l'Aisne - PA	Jean-Bernard LACHAMBRE - CDCA de l'Aisne - PA
37	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
38	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Conseiller régional

	The Administration of	
39	Eric DONNAY	Christophe COULON

b) Représentant du conseil départemental de l'Aisne

	27	
40	Yann ROJO	Michèle FUSELIER
40		

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

41	Christine COFFIN, Chef du service PMI	Caroline PILON, Adjointe au Chef de service PMI
----	---------------------------------------	---

d) Représentant des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-

1 du code général des collectivités territoriales

42	Olivier CAMBRAYE, Communauté de Communes	Béatrice BERTEAUX, Communauté d'agglomération du
	Thiérache du Centre	Saint Quentinois (nouveau)
	Carole DEVILLE-CRISTANTE - GrandSoissons	En attente de désignation
43	Agglomération	g-
) 5-50/281	

e) Représentant des communes

44	Martine BRICOT - Maire de Pancy Courtecon	Alain LORAIN - Maire de La Selve
45	Christian VANNOBEL - Maire de Sissonne	Carole RIBEIRO - Maire de Couvron et Aumencourt

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

46 Bertrand VANDEMOORTELE - DDETS	Régine BICEP - DDETS
-----------------------------------	----------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

47	Jeanne-Marie LEGRAND - MSA de Picardie	Philippe CANIVET - CAF de l'Aisne
48	Alain ARNEFAUX - CPAM de l'Aisne	En attente de désignation (nouveau)

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Jean-Claude SIMON (Mutualité française)	Pas de suppléance
50	Jean-François BOUTELEUX	Pas de suppléance

Parlementaires:

Les 5 députés et les 3 sénateurs du département de l'Aisne

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2023-11-13-00008

Arrêté n° 2023-069 SDSDU modifiant l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de l'Aisne





Arrêté n° 2023-069 SDSDU modifiant l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de l'Aisne

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-034 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 29 septembre 2023 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé de l'Aisne approuvées en date du 17 mars 2023 ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

ARRETE

Article 1 - L'article 3 de l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Au titre du collège 4 :

Séverine BLANC, suppléante d'Alain ARNEFAUX, est supprimée de la composition de cette commission.

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 13 novembre 2023

Pour le directeur général et par délégation, La directrice de la stratégie et des territoires,

Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'AISNE

Composition du bureau

Tableau de composition

Membres de droit :

1 Président Marc LONNOY

2 Vice-président Christian VANNOBEL

3 Président de la commission territoriale en santé mentale Djoudi NAIT AMARA

4 Vice-président.e de la commission territoriale en santé mentale En attente de désignation

5 Président.e de la commission territoriale des usagers En attente de désignation

6 Vice-présidente de la commission territoriale des usagers Laurence BOURGEOIS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ITTULAIRES	SUFFLEANIS

Au titre du collège 1 :

7	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne – Prémontré (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
8	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephese (GEPSo)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
9	Charles GODDAERT	En attente de désignation
10	En attente de désignation	En attente de désignation

Au titre du collège 2 :

11 Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH

Au titre du collège 3 :

401	and the second second	- 1
12 Yann ROJO	Michèle FUSELIER	- 10
	I FIICHEIE I OSELIEK	- 1

Au titre du collège 4 :

			_
13	Bertrand VANDEMOORTELE - DDETS	Régine BICEP - DDETS	

Parlementaires : Jean-Louis BRICOUT, Député Julien DIVE, Député

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'AISNE

Commission territoriale en santé mentale

Tableau de composition

Président : Djoudi NAIT AMARA

Vice-président.e : En attente de désignation

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne – Prémontré (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
	Djoudi NAIT AMARA - Président CME de l'EPSMD	Michel FIANI - Président CME du CH de Château-
2	de l'Aisne (FHF)	Thierry (FHF)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephese (GEPSo)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
4	Marc LONNOY - APEI de Saint-Quentin (NEXEM)	Frédéric HYACINTHE - APEI les 2 Vallées (NEXEM)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

_	Caroline PAUWS - SATO Picardie	Murielle HYACINTHE - AMSAM (URIOPSS HDF)
- 5	Caroline PAUVS - SATO Ficardie	[Monelle I I A CHATTLE - AMSAM (ORIO) 33 MDI)

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

6	Aimeric LEFETZ – URPS Médecins Libéraux	Christine SCHLICK-LEFETZ- URPS Médecins Libéraux	
7	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Célia MENNESSON - URPS Sages-Femmes	

e) Représentant des internes en médecine

8	Nagui CHADLI - SAPIR-IMG	Kévin HEURTAUX, BIP
_		The state of the s

<u>f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération</u> territoriale

ч	Claire INGELAERE - MSP la Faïencerie de Sinceny (FEMAS HDF)	Laura DUQUENNE - MSP la Faïencerie de Sinceny
10	En attente de désignation	En attente de désignation

11 g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Céline CHERY - FNEHAD	Louis TEYSSIER - FNEHAD
Coming Critary Treatment	LOGIS TETOSTER TIVETIME

h) Représentant de l'ordre des médecins

	The state of the s	There are the second and the second
12	Damien LECUYER	Emmanuelle LECUYER
	Bullion ELOOTER	LITHINGTIOCHE LECOTEN

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
14	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT – Fibromyalgie SOS
15	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
16	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Christine COFFIN, Chef du service PMI	Caroline PILON, Adjointe au Chef de service PMI
	Olivier CAMBRAYE, Communauté de Communes Thiérache du Centre	En attente de désignation
19	En attente de désignation	En attente de désignation

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Bertrand VANDEMOORTELE - DDETS	Régine BICEP - DDETS
21	Jeanne-Marie LEGRAND – MSA de Picardie	Philippe CANIVET - CAF de l'Aisne

Parlementaires : Pascale GRUNY, Sénatrice José BEAURAIN, Député

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'AISNE

Commission territoriale des usagers

Tableau de composition

Président.e: En attente de désignation **Vice-Présidente**: Laurence BOURGEOIS

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	En attente de désignation	En attente de désignation
2	Stéphanie CORMIER - CPIE de l'Aisne	Daniel COPPIN - Les Francas de l'Aisne
3	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Célia MENNESSON - URPS Sages-Femmes

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4 Frédéric BORTOLI - UDAF de l'Aisne Christine FOREST - UDAF de l'Aisne		Christine FOREST - UDAF de l'Aisne	
5 Laurence BOURGEOIS - UNAFAM Mich		Michèle CHEVALLIER - UNAFAM	
6	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT – Fibromyalgie SOS	
7	Didier DEPOND - CDCA de l'Aisne - PA	Jean-Bernard LACHAMBRE - CDCA de l'Aisne - PA	
8	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH	
9	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH	

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Eric DONNAY – Conseil régional	Christophe COULON - Conseil régional
11	Martine BRICOT - Maire de Pancy Courtecon	Alain LORAIN - Maire de La Selve

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12 Alain ARNEFAUX – CPAM de l'Aisne	En attente de désignation (nouveau)
-------------------------------------	-------------------------------------

Parlementaires: José BEAURAIN, Député

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2023-11-15-00006

Arrêté n° 2023-077 SDSDU modifiant l'arrêté n° 2021-025 SDSDU du 29 avril 2021 modifié fixant la composition nominative des membres de la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (CCI)

Aisne-Oise-Somme





Arrêté n° 2023-077 SDSDU modifiant l'arrêté n° 2021-025 SDSDU du 29 avril 2021 modifié fixant la composition nominative des membres de la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (CCI) Aisne-Oise-Somme

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1142-4 à 8 et R. 1142-4-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2020 portant renouvellement dans des fonctions de président de commissions de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (M. Serge Federbusch);

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 8 novembre 2023 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2021-025 SDSDU du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 29 avril 2021 modifié fixant la composition nominative des membres de la CCI Aisne-Oise-Somme ;

Sur désignation, proposition ou après avis des institutions mentionnées à l'article R 1142-5 du code de la santé publique ;

ARRETE

Article 1 - L'article 1 de l'arrêté n° 2021-025 SDSDU du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 29 avril 2021 modifié susvisé est modifié comme suit :

III. Au titre des responsables des institutions et établissements publics et privés de santé :

Au titre de responsable d'établissement public de santé :

Blandine SAVARY-BYHET, Fédération Hospitalière de France (FHF), titulaire en remplacement d'Anne LANGELLIER.

Article 2 - La composition consolidée de la CCI Aisne-Oise-Somme est annexée au présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 15 novembre 2023

Pour le directeur général et par délégation, La directrice de la stratégie et des territoires,

Laurence Cado

ANNEXE: COMPOSITION CONSOLIDEE DE LA CCI Aisne-Oise-Somme

Qualité des	membres	Titulaires	Suppléants
Trois représentants des usagers		Daniel HIBERTY – UDAF de l'Oise	Suppléant 1 : Frédéric BORTOLI - UDAF de l'Aisne Suppléant 2 : Raymond BROSZNIOWSKI - UDAF de la Somme
		Jean-Pierre DOUTRELIGNE - France Alzheimer Somme	Suppléant 1 : Katty CLEMENT - AMAVEA Suppléant 2 : Georgette LEMAIRE - FNATH
		Bruno WOZNIAK - APF France Handicap – département de l'Aisne	Suppléant 1 : Serge FERCOT – ADEP Comité Picardie Suppléant 2 : Matthieu ROGES – ADEP Comité Picardie
Deux représentants des professionnels de santé	Un représentant des professionnels de santé exerçant à titre libéral	Dr Jean-Paul COPPI	Suppléant 1 : Dr Bassam AL NASSER Suppléant 2 : en attente de désignation
	Un praticien hospitalier	Dr Dominique HUYGHE	Suppléant 1 : Dr Martine JULLIN Suppléant 2 : en attente de désignation
Un responsable d'établissement public de santé		Blandine SAVARY-BYHET - Fédération Hospitalière de France (FHF) (nouveau)	Suppléante 1 : Mélanie ALMEIDA – (FHF) Suppléant 2 : en attente de désignation
Trois responsables des institutions et établissements publics et privés de santé	Deux responsables d'établissements de santé privés	Dr Jean-François MARTIN DE FREMONT - Fédération de l'hospitalisation privée (FHP)	Suppléant 1 : Yannick LEFRANCOIS (FHP) Suppléant 2 : Vincent VESSELLE (FHP)
		Liz MAROTE - Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés à but non lucratif (FEHAP)	Suppléant 1 : en attente de désignation Suppléant 2 : en attente de désignation
Au titre de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales		Sébastien LELOUP, Directeur de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales ou son représentant	Suppléant : en attente de désignation
Un représentant des entreprises pratiquant 'assurance de responsabilité civile médicale prévue à l'article L. 1142-2-2		Claire TINTURIER – La Médicale de France	Suppléant 1 : Stéphane THELLIEZ - MATMUT Suppléant 2 : Justine BOUFFARD - MACSF
Deux personnalités qualifiées dans le domaine de la réparation des préjudices corporels qualifiées dans le domaine de la réparation des préjudices corporels		Dr Frédéric HANSSENS	Suppléant 1 : Dr Luc RICHARD Suppléant 2 : Dr Alain BROUSSE
		Dr Cécile MANAOUIL	Suppléante 1 : Dr Dominique MONTPELLIER Suppléante 2 : Dr Isabelle BOUREE